

ral. Comme nos honorables amis mentionnent souvent que les brise-glace sont affectés dans le Bas du fleuve, cet hiver la navigation n'a jamais cessé, et ce sans l'aide de brise-glace. Nous avons donc expédié de Sept-Îles, troisième port de mer en importance au Canada, depuis le 1^{er} janvier dernier seulement, plus de 2 millions de tonnes de minerai de fer. L'an dernier, de ce même port de mer on a expédié plus de 16 millions et demi de tonnes de minerai de fer, ce qui est très important je crois.

Je voulais simplement signaler ces faits parce qu'à gauche et à droite, et souvent à la Chambre, on discute de ports de mer, de l'importance des ports de mer, et de l'aide que le gouvernement fédéral devrait leur fournir. Eh bien, je trouve dans cette revue, *The region with a future*, que c'est très clair, très net, que le montant de 25 millions que perçoit le gouvernement fédéral en impôts compense amplement pour les travaux qu'il a pu ou pourrait exécuter dans ce port de mer important du comté de Saguenay.

Monsieur le président, je termine en disant que l'honorable ministre—je sais qu'il est à prendre des notes—n'oubliera pas les développements considérables qui sont en cours à l'heure actuelle dans mon comté et qui continueront de l'être dans l'avenir.

[Traduction]

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Monsieur le président, comme nous sommes au 14 février, en la Saint-Valentin, je suppose que le ministre est tout «cœurs et fleurs» et qu'il serait désappointé si je ne disais rien de ses crédits, tandis que la Chambre en fait l'étude. Je veux dire quelques mots sur une question qui me cause beaucoup de soucis de même qu'aux habitants de la ville de Sydney-Mines, de Sydney-Nord et des collectivités environnantes. Il s'agit de la situation que les mesures de la présente administration ont fait naître au port de Sydney-Nord quant aux changements de plans et de mode d'expédition des marchandises à destination de Terre-Neuve.

Maintes fois au cours de la dernière session, jusqu'à l'ajournement le 30 juin, j'ai posé des questions au ministre des Transports et au ministre du Travail d'alors à ce sujet. Les ministres ont tenté de les éluder de toutes les façons possibles en disant par exemple: Ne vous préoccupez pas de cela. Les choses n'empireront pas. Il y aura plus d'emplois et tout le monde sera content.

Nous n'avons pu obtenir beaucoup de renseignements ni du ministre des Transports ni du ministre du Travail. Toutefois, les risques

disparus après le 30 juin, la Chambre s'étant ajournée, le ministre intéressé a émis un communiqué sur ce qu'il adviendrait des ports de North-Sydney, en Nouvelle-Écosse, et d'Argentia et de Port-aux-Basques, à Terre-Neuve. Même si le ministre a répondu à une question que je lui ai posée à ce sujet il y a près de deux ans, nous n'avons pas encore eu de réponse véritable. Comme en fait foi la page 1431 du *hansard* du 23 mars 1964, j'ai demandé au ministre des Transports:

Le ministre sait-il qu'on a laissé entendre que l'embauche sera réduite de 75 p. 100 et qu'il n'est pas trop tôt pour commencer à étudier le problème!

Je veux parler des difficultés d'embauche pour les employés touchés par les congédiements et les réductions de personnel annoncées par le gouvernement. Le ministre avait alors répondu:

Les faits prouvent que le trafic a augmenté à tel point depuis la Confédération que l'embauche est toujours à la hausse et que cela ne changera pas si nous améliorons les moyens de communication entre Terre-Neuve et le reste du pays.

Je conviens parfaitement avec le ministre que les expéditions de marchandises augmentent d'année en année. Il serait absolument impossible, cependant, que le nombre d'expéditions augmente au point d'amorcer une reprise des affaires et de créer les emplois nécessaires au port de North-Sydney au moment des congédiements. Monsieur le président, puis-je dire qu'il est six heures?

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

SUJET DES QUESTIONS DEVANT ÊTRE DÉBATTUES SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

M. l'Orateur: Il est de mon devoir, en conformité de l'article 39A du Règlement, d'informer la Chambre que les questions suivantes seront débattues au moment de l'ajournement, ce soir: Le député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand): Expo 67—Montréal—grève possible des ouvriers du bâtiment; le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles): pensions—interpellation au sujet des lois régissant les régimes privés; le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow): valeur réelle de la caisse de pension des cheminots dans les provinces autres que l'Ontario.

La Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir les avis de motion.